

## **L'avenir des filières agricoles à l'horizon 2025.**

**Fin février 2014, le président du Conseil d'administration de FranceAgriMer Jean-Bernard Bayard, et les onze présidents des Conseils spécialisés de l'établissement, ont présenté à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Guillaume Garot, ministre délégué à l'Agroalimentaire, leurs réflexions stratégiques sur l'avenir des filières agricoles à l'horizon 2025.**

Dans un contexte de perte de compétitivité global, le Conseil d'administration de FranceAgriMer a fixé trois orientations majeures :

- faire face aux aléas, à la volatilité des prix et renforcer la résilience ;
- renforcer la gouvernance et les démarches de coopération au sein des filières et entre filières ;
- formaliser des stratégies commerciales, développer les échanges, consolider et cibler les orientations à l'exportation.

Pour garantir un avenir aux filières agricoles, il faudra aussi :

- préserver l'accès de l'agriculture au foncier ;
- assurer les investissements de modernisation et d'innovation ;
- maîtriser les coûts de production et le niveau des charges, clarifier le cadre réglementaire ;
- mieux communiquer et améliorer l'image des filières agricoles dans la société, mais aussi auprès des futurs agriculteurs, pour assurer le renouvellement des générations et la diversité des productions.

Source : <http://www.franceagrimer.fr/> 03/2014